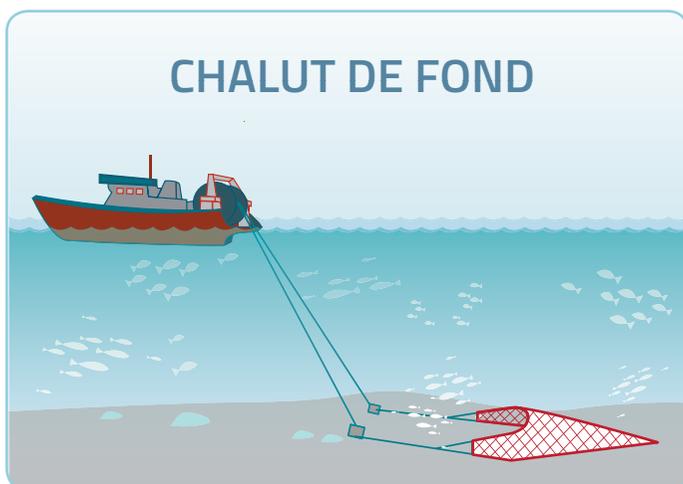


LE CHALUT DE FOND



Le chalut est un filet remorqué en forme d'entonnoir. Lorsqu'il évolue en pleine eau, c'est le chalut pélagique. Sur le fond, c'est le chalut de fond.

Les chaluts sont très souvent équipés de dispositifs sélectifs pour permettre l'échappement des espèces ou tailles non recherchées. Nombre de ces dispositifs ont été conçus par et pour les pêcheurs, puis introduits dans la réglementation européenne ou nationale à leur initiative, comme les dispositifs de « sélectivité langoustine » dans le golfe de Gascogne et le « panneau à maille carré en mer celtique ».

Le chalut de fond est une poche en filet en forme d'entonnoir traînée près du fond par le navire. L'extrémité avant du chalut est constituée d'un « bourrelet » lesté dans sa partie basse et d'une corde munie de flotteurs dans sa partie haute qui en assurent l'ouverture verticale. Le filet est précédé de deux « panneaux » qui assurent l'ouverture horizontale, auxquels il est relié par des câbles appelés « bras » et « entremises ». Le chalut se termine par une portion cylindrique, le « cul du chalut » dont la circonférence et la taille des mailles sont strictement réglementées suivant les zones de pêche et les espèces ciblées. Le chalut de fond est utilisé pour pêcher les espèces démersales et benthiques, c'est à dire celles qui vivent près du fond ou sur le fond.



LES ESPÈCES PÊCHÉES



Baudroie



Cabillaud



Églefin



Langoustine



Seiche



Merlan



Rouget barbet



Turbot



Tacaud



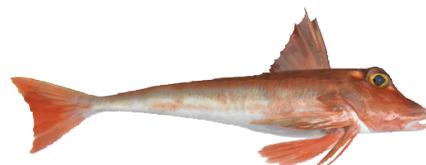
Raie



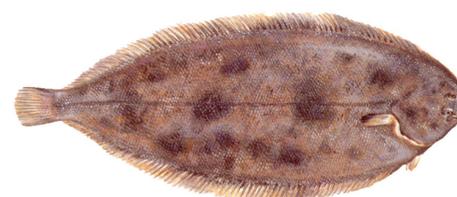
Lieu jaune



Encornet



Grondin rouge



Sole

et plie (carrelet)...